

QUELLE RELANCE ? PAR QUI ? POUR QUI ?

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

La crise sanitaire et ses conséquences dans de nombreux domaines occupe évidemment tous les esprits. Les différents gouvernements s'efforcent de pallier ses effets aux niveaux économique et social, secteur par secteur. Ces actions sont évidemment nécessaires, mais elles n'empêchent pas une question de fond sur la direction à prendre à l'avenir, sur le modèle de société à promouvoir en tirant tous les enseignements de ce que nous sommes occupés à vivre.

Pendant le premier confinement en 2020, nombreuses ont été les prises de position affirmant qu'« après », plus rien ne serait comme avant. Cette conviction semble moins partagée aujourd'hui.

Dans Le monde Diplomatique du mois de janvier 2021, Laurent Cordonnier, économiste, titre « En avant vers le monde d'avant! » et affirme que les politiques déployées pour faire face à la crise sanitaire ont accéléré les tendances de fond qui traversaient les sociétés et inquiétaient les populations : incertitude, précarité, machinisme dévorant, désincarnation des rapports humains.

La crise financière de 2008 avait suivi un chemin semblable. L'injection massive d'argent public dans les banques qui s'étaient mises en difficulté en cherchant un profit maximum à tout prix avait été accompagnée de l'affirmation que des mécanismes nouveaux allaient permettre de « mettre de l'ordre » dans le secteur et de le réguler. Puis tout est reparti comme avant.

La nécessité de se questionner n'en est que plus importante : dans quelle direction se « relancer » ? Quelle forme prendra cette relance ? Au profit, au bénéfice ou au service de qui ?

Les priorités fixées par l'Europe pour son plan de relance (digitalisation de l'économie, transition énergétique, développement des infrastructures) ne répondent pas en tant que telles à ces questions.

Ces questions sociétales se posent dans une situation de forte incertitude, où les arguments et contrearguments, volte-face et confirmations se succèdent à un rythme rapide, y compris dans le domaine scientifique.

Est-ce à dire pour autant qu'il faut désespérer de la visée d'émancipation et décréter impossible le recul réflexif qui la fonde ?

Nous ne le pensons pas.

Un telle réflexivité peut être favorisée par l'identification **des pôles de controverses** qui agitent la société et les réseaux qui en sont les porteurs.

La visée d'émancipation dépend en effet de la possibilité de mettre au jour les mécanismes de domination qui la compromettent ou l'entravent. L'identification des controverses peut aider à révéler ces mécanismes, c'est du moins notre hypothèse de travail dans cette analyse.

L'analyse de telle ou telle prise de position en matière d'effets de la crise sanitaire peut grandement aider dans ce travail d'identification.

EST-CE GRAVE?

On se souvient par exemple des propos récents de Marc Raisière, patron de la banque publique Belfius :

Bien sûr qu'il y aura des faillites! Mais n'avions-nous pas trop de cafés et de restaurants en Belgique? Etaient-ils tous rentables? Etaient-ils tous viables sans avoir recours au noir? J'ai bien conscience de parler très crûment, mais les économies ont de temps à autre besoin d'une vague d'assainissements. Les entreprises zombies [ces entreprises dont les actifs ne couvrent pas les dettes, Ndlr] vont disparaître. Est-ce grave? Pour leurs propriétaires et leur personnel, certainement, mais pas pour l'économie. D'autres naîtront sur leurs cendres. De nouvelles activités se créeront.

Ces propos ont suscité une série de commentaires. Bertrand Henne, par exemple, sur la RTBF, les relie à la théorie de la « destruction créatrice » de Schumpeter¹ et dénonce le paradoxe suivant lequel la banque Belfius a précisément échappé à une telle destruction « créatrice », que son actuel patron trouve normale… pour les autres.

La banque - et d'autres - ont été sauvées par l'argent public malgré les « erreurs » imputables à leur management et elles ont pu continuer ainsi leurs activités dont toutes ne sont pas devenues vertueuses, à en croire la presse.

Au-delà de ce double paradoxe (la banque existe parce qu'elle a échappé à ce qu'elle trouve normal ; elle ne paraît pas d'office exempte des reproches de manque de vertu qu'elle adresse aux autres), il nous semble qu'il faut insister complémentairement sur ce que révèle cet interview : la domination se manifeste et se justifie aujourd'hui par l'acceptation d'une **séparation complète entre le système et les acteurs**, comme le révèlent ces propos du patron de Belfius :

Est-ce grave? Pour leurs propriétaires et leur personnel, certainement, mais pas pour l'économie.

Cette séparation jugée acceptable par Marc Raisière repose elle-même sur le postulat que les lois inéluctables de l'économie guident inexorablement le monde, que nous n'y pouvons rien et que le mieux est de laisser faire.

Alain Touraine s'oppose à cet économisme (auquel n'échappe pas le marxisme, lorsqu'il accorde le primat que l'on sait aux rapports de production considérés comme « l'infrastructure » déterminante) en citant le prix Nobel d'économie Joseph Stigliz :

Nous avons trouvé la source cachée du problème : l'inégalité politique et les décisions politiques qui ont marchandisé et corrompu notre démocratie. Seuls les citoyens engagés peuvent se battre pour rétablir une Amérique plus juste. Et ce n'est possible qu'en prenant la mesure de la profondeur et de l'ampleur du défi... L'inégalité qui grandit et qui s'approfondit n'est pas due à des lois économiques immuables mais à des lois que nous avons écrites nous-mêmes. ²

La domination passe aujourd'hui par l'affirmation du caractère soi-disant inéluctable des « lois » de l'économie, ce qui permet de masquer une partie du champ des possibles, soit les interventions humaines qui pourraient réduire l'inégalité au profit des acteurs qui subissent la domination et que « le système » méconnaît ou abandonne à leur sort.

Selon cette théorie le capitalisme procède par destruction d'activités (par exemple non rentables) qui sont remplacées par la création de nouvelles, plus innovantes, s'imposant à la concurrence.

² J. Stiglitz cité par Alain Touraine, Défense de la modernité, Paris, Seuil, 2018, p. 13.

Voyons cette question concrète posée à propos de l'effacement de la dette des Etats européens par un certain nombre d'économistes et de personnalités :

« Nous nous devons à nous-mêmes 25% de notre dette et si nous remboursons cette somme, nous devrons la trouver ailleurs, soit en réempruntant pour faire rouler la dette au lieu d'emprunter pour investir, soit en augmentant les impôts, soit en baissant les dépenses », expliquent ces économistes, parmi lesquels 50 Français dont Thomas Piketty (École d'économie de Paris), l'ancien ministre belge Paul Magnette et l'ancien commissaire européen hongrois Andor Lazlo.

Baisser les dépenses au lieu d'effacer une partie au moins de la dette équivaudrait selon le mot de Lionel Jospin à faire payer la dette par les premiers de corvées³.

Au prétexte qu'une opération d'annulation de la dette pourrait « déstabiliser les marchés » (sic), certains économistes s'opposent à cette proposition. Christine Lagarde considère aussi qu'une telle action est inenvisageable :

Je ne me pose même pas la question, c'est aussi simple que ça. Tout ce qui va dans ce sens serait une violation des traités.⁴

Curieuse position, puisqu'elle considère les traités comme intangibles de fait, en les sacralisant.

Le risque avec ce genre de position est évidemment de voir revenir à l'horizon une politique qui donne la priorité absolue au désendettement des Etats (et donc à la réduction de leurs dépenses, c'est-à-dire à l'abandon de la lutte contre les inégalités). Ce débat nous rappelle aussi que la domination est souvent servie par des actes juridiques, ce qui fait dire à Alain Touraine que les lois ne servent pas d'office les droits.

L'INEXORABLE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Souvenons-nous de ce qu'a vécu un pays comme la Grèce.

Les incroyables souffrances subies par sa population n'ont pas été jugées d'une importance suffisante pour ébranler la sacro-sainte « règle d'or » qui empêche les Etats de s'endetter au-delà d'un pourcentage défini. Cette règle « infranchissable » a pourtant été allégrement franchie à l'occasion de cette pandémie pour tous les pays qui composent l'Union européenne, sans que cela paraisse poser de problème aux institutions qui l'avaient promue et l'ont imposée à la population grecque.

Mais après?

Reviendrons-nous à l'ancien système en oubliant notre actuel oubli du caractère inexorable de lois qui ont été votées, faut-il le rappeler⁵ ?

Recommencerons-nous à trouver « normal » que ce soit le personnel des entreprises et les citoyens qui paient les conséquences des dérives des marchés, en étant ravalés à un statut de « variable d'ajustement » ? Ce non-statut illustre ce que veut dire un système qui se perpétue en acceptant une coupure complète avec les acteurs.

Pour comprendre ce paradoxe (l'impossible d'hier, coulé dans les traités, devient un « sans problème » de nos jours, mais sans aucune garantie pour demain…), il faut sans doute rappeler l'existence du fonctionnement que Pierre Bourdieu a appelé le « double standard ».

Le mythe du libre-échange entre partenaires égaux masque sous les dehors policés d'accords internationaux juridiquement garantis la logique brutale des rapports de force qui s'affirme en fait dans la dissymétrie du **double standard**, deux poids, deux mesures : cette logique fait que les

³ Lionel Jospin interrogé sur France Inter à propos de son ouvrage *Un temps troublé*.

⁴ L. Lambrecht, https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/effacer-la-dette-des-etats-je-n-y-pense-meme-pas-5fb7d20c7b50a6525b81aa89

⁵ https://www.rtbf.be/info/monde/detail_la-belgique-s-apprete-a-voter-le-traite-budgetaire-europeen?id=7923234

dominants, et en particulier les Etats-Unis, peuvent recourir au protectionnisme et aux subventions qu'ils interdisent aux pays en voie de développement (...). Etranges lois par lesquelles les dominants se placent au-dessus des lois.⁶

DEUX CONTROVERSES

L'exemple des propos du « patron » de Belfius et ce rappel historique nous montrent que la question de la relance traverse en réalité deux controverses :

- prendra-t-elle (et renforcera-t-elle) la soumission aux lois prétendument immuables de l'économie ou cherchera-t-elle à l'inverse à soutenir des possibilités d'actions créatives qui se donnent pour tâche prioritaire de réduire les inégalités ;
- s'inscrira-t-elle (et renforcera-t-elle) l'asymétrie du rapport à la règle ou cherchera-t-elle à inverser ce rapport, en donnant plus d'occasions de créativité aux moins favorisés et plus de règles à ceux qui mettent les lois à leur service ?

Nous avons en effet affaire à une forme de domination cognitivo-juridique, qui se présente comme inéluctable parce que « fondée » sur de prétendues lois immuables et sur la prééminence donnée aux acteurs dominants du champ économique, prééminence présentée comme allant de soi.

Complémentairement, l'asymétrie justifie la domination de ceux à qui ces « lois immuables » profitent.

Lutter contre une telle domination ne peut se faire qu'en appelant à la capacité d'action de certains acteurs contre des lois que nous avons écrites nous-mêmes, comme l'avance Joseph Stiglitz : Seuls les citoyens engagés peuvent se battre pour rétablir une Amérique plus juste – ce qui vaut a fortiori pour l'Europe.

Cette « lutte des citoyens » impose d'identifier les adversaires que ces acteurs ont à affronter, puisqu'il n'est pas de mouvement social qui ne se définisse ni se développe en dehors d'une conflictualité.

QUELS ADVERSAIRES?

D'une manière générale, il n'est pas malaisé d'identifier les acteurs qui produisent, justifient et profitent de la domination qu'ils exercent.

Dans la droite ligne de cette analyse, on pourrait poser que ces acteurs sont :

- les partisans de « l'inéluctable » (en réalité des choix idéologiques) pour les autres ;
- ceux qui s'accommodent des inégalités et tendent à les trouver « naturelles » ;
- ceux qui exercent une domination culturelle qui a pour effet de réserver les occasions de créativité (dont le passage à l'action dépend) à ceux qui, « modernisateurs », dominent dans tous les champs (économique, social, culturel).

Une telle définition aurait au moins le mérite de nous permettre de ne pas recourir à des catégories hasardeuses (les économistes, les patrons, les médias, certains partis...) puisqu'il faut bien reconnaître qu'aucune de ces catégories n'est monolithique, ni que les relations entre elles sont univoques.

Ainsi, Thomas Frank fait remarquer dans Le Monde Diplomatique de ce mois de février :

Wall Street et la Silicon Valley, au premier rang desquels les Gafam au grand complet (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), qui figurent parmi les principaux donateurs de M. Biden, ont largement

*rallié le Parti démocrate.*⁷ - alors que bien des membres du groupe populaire ont apporté leur soutien à Donald Trump, ce qui illustre les dégâts que peut faire le populisme.

Pour autant tout ne vaut pas tout et nous ne sommes pas condamnés au relativisme absolu.

Un travail d'identification des acteurs doit être entrepris, puisque les orientations que nous critiquons cidessus sont bien défendues par des acteurs réels. Pointons par exemple très concrètement :

- les entreprises de consultance internationale qui sont les architectes et les promoteurs du « double standard » et dont les critères d'évaluation sont bien éloignés des acteurs réels et de leurs conditions de vie ;
- tous ceux qui implantent la même logique et le même pouvoir dans les services publics et les associations militantes, soit les lieux qui imposent une régulation et luttent contre les inégalités ;
- tous ceux qui produisent les inégalités, les justifient et en bénéficient (pensons par exemple à ceux qui favorisent par la loi l'injustice fiscale; à ceux qui utilisent le chômage pour faire pression sur les droits du travail; à ceux qui culpabilisent ceux que la violence des marchés a détruits, en les rendant responsables de leur sort, en les obligeant à s'activer sans les moyens de l'action, etc.);
- les partisans du double standard en matière d'engagement et de créativité, comme tous ces managers ou entreprises qui exigent une adhésion sans faille aux valeurs de l'organisation, alors que celle-ci ne se sent nullement engagée envers celles et ceux qui lui donnent tout et sont obligés de le faire.

N'oublions pas, en effet, que L. Boltanski et E. Chiapello font du management le texte de référence du nouvel esprit du capitalisme...

Dire cela ne conduit pas à sous-estimer l'importance de la prise en compte de la question climatique ; c'est indiquer dans quelle direction cette question, comme d'autres, ne peut pas être traitée.

En identifiant ce type d'adversaires, on voit se dessiner une logique d'action qui pourrait combattre la domination de ces acteurs : une telle logique d'action chercherait à combiner la lutte contre les inégalités avec le développement de la créativité de tous, c'est-à-dire avec les investissements nécessaires pour créer de la créativité chez chacun au bénéfice de tous.

Ces investissements en faveur de chacun, nous y insistons, pointent vers l'importance de la culture et plus précisément de la démocratie culturelle, ainsi que de la production de connaissances et de la recherche.

Cette ligne progressiste est-elle possible face à une domination d'une telle ampleur ? Pourrait-elle s'appuyer sur une mobilisation suffisamment importante, réunissant des individus et des groupes qui, au-delà de leur ancrage et de leur identité, se reconnaîtraient un point commun : vouloir que tous puissent être créateurs de leur existence et être respectés comme tels ?

Dans les décennies d'après guerre des victoires politiques et sociales ont permis d'adopter un formidable système de solidarité et de redistribution des richesses que les politiques d'austérité s'emploient aujourd'hui, et peut-être demain, au nom de la relance, à désarticuler.

⁷ Th. Frank, « Paranoïas américaines, le legs de l'ère Trump », Le Monde Diplomatique, février 2021, p. 8. Frank ajoute : S'inquiéter de la crise de l'autorité : voilà à quoi se consacrent certains progressistes américains par les temps qui courent. Les préoccupations plus anciennes, économiques, par exemple, récoltent des sarcasmes pendant que la restauration de la hiérarchie des expertises semble s'imposer comme une urgence morale. « Respectez la science », enjoignent les panneaux et les autocollants visibles dans les quartiers démocrates. Respectez l'expertise. Respectez la hiérarchie. Restez à votre place.

Price Water House and Cooper, qui dirige le plan de relance « Get up Wallonia », est ainsi accusé, comme d'autres entreprises du même genre, d'organiser massivement l'évasion fiscale : https://www.lemonde.fr/evasion-fiscale/article/2015/02/06/pwc-accuse-de-promotion-de-l-evasion-fiscale-a-echelle-industrielle_4571552_4862750.html

Albert Camus, couronné par le prix Nobel, déclare dans son discours de Stockholm :

Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déchues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer à partir de ses seules négations un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir.9

Un même mouvement progressiste ne peut-il **se relancer** et, comme le recommande Camus, *se mettre au service de la vérité et de la liberté*, s'attacher maintenant à réduire réellement, significativement et durablement, au profit des dominés, les inégalités économiques, sociales et culturelles, en détruisant les mécanismes de destruction des capacités de créer de la créativité ?
Nous pensons non seulement qu'il le peut, mais qu'il le doit.



Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « Quelle relance ? Par qui ? Pour qui ? », *Intermag.be*, RTA asbl, février 2021, URL: www.intermag.be/715.

⁹ A. Camus, « Le discours de Stockholm » 10 décembre 1957, https://lyc-daudet-nimes.ac-montpellier.fr/sites/lyc-daudet-nimes/files/cpge/inscription_cpge/kh_bl_camus_discours_de_stockholm.pdf. Les termes soulignés le sont par A. Camus.

J.-P. Le Goff conclut sa réflexion *Malaise dans la démocratie* sur une partie de cette citation; réflexion sur laquelle nous nous sommes nous-mêmes appuyés pour clôturer notre enquête *La fabrique des lois*, Bruxelles, Centre d'action laïque, 2019, p. 236; nous soulignons ainsi qu'il appartient à des lois écrites par les citoyens qui se battent de permettre une relance qui tourne le dos à la domination et au démantèlement des conquêtes sociales et culturelles.